



COMMISSION EUROPÉENNE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction A - Stratégie, mieux légiférer & Corporate Governance
SG.A.1 - Priorités politiques & programme de travail

PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La présente déclaration de confidentialité fournit des informations sur le traitement et la protection de vos données à caractère personnel.

Opération de traitement: Concours vidéo scolaire «ImagineEU» (ci-après le «concours»)

Responsable du traitement des données: Commission européenne, secrétariat général, unité SG.A.1 «Priorités politiques et programme de travail»

Référence : DPR-EC-09286

Table des matières

- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?**
- 3. Quelles sont les bases juridiques du traitement de vos données à caractère personnel?**
- 4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons ultérieurement?**
- 5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?**
- 6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?**
- 7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées?**
- 8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?**
- 9. Coordonnées**
- 10. Où trouver de plus amples informations?**

1. Introduction

La Commission européenne s'engage à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. Elle recueille et traite ultérieurement des données à caractère personnel conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

La présente déclaration de confidentialité explique la raison du traitement de vos données à caractère personnel pour les besoins du concours vidéo «ImagineEU» organisé par l'unité A.1 du secrétariat général de la Commission européenne dans le cadre des activités de sensibilisation en lien avec l'initiative citoyenne européenne.

Elle explique la façon dont toutes les données à caractère personnel fournies sont recueillies, traitées et protégées, l'usage qui en est fait et les droits que vous pouvez exercer les concernant. Elle indique également les coordonnées du responsable du traitement des données auprès duquel vous pouvez exercer vos droits, du délégué à la protection des données et du Contrôleur européen de la protection des données.

2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?

La Commission européenne mène des activités de communication et de sensibilisation en lien avec l'initiative citoyenne européenne conformément à l'article 18, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/788 (règlement ICE). Son objectif est de «sensibiliser le public à l'existence, aux objectifs et au fonctionnement de l'initiative citoyenne européenne (...), contribuant ainsi à la promotion de la participation active des citoyens à la vie politique de l'Union».

Le concours vidéo scolaire est l'une de ces activités de communication et de sensibilisation. Aux fins du concours, l'unité SG.A.1 recueille et traite ultérieurement vos données à caractère personnel afin de vous fournir des informations concernant le concours (avant, pendant et après) et de traiter votre demande de participation. Les données recueillies seront utilisées pour mettre en œuvre le concours. Aux fins du concours, un formulaire d'inscription a été élaboré sur le site web <https://europa.eu/citizens-initiative>. Le responsable du traitement recueille des données à caractère personnel par l'intermédiaire du site web et de formulaires d'autorisation scannés (transmis via le site web).

En vue de la présélection, une liste des vidéos présentées et des données fournies sera extraite du site web et sauvegardée temporairement sur une page web spécifique stockée sur les serveurs de la Commission européenne.

Vos données seront recueillies manuellement, par l'intermédiaire du contractant (Netcompany – Intrasoft S.A., 2b, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, courriel: ECI_team@eutaketheinitiative.eu).

Chaque vidéo sera évaluée par le contractant qui vérifiera que toutes les inscriptions ont été correctement remplies et que les vidéos peuvent être publiées.

Les 10 vidéos ayant recueilli le plus de voix du public seront évaluées par le jury du concours, composé de: deux fonctionnaires de la Commission européenne, un représentant du Comité économique et social européen et deux représentants du réseau de communicateurs de l'ICE (ambassadeurs de l'ICE ou points de contact nationaux).

Les vidéos des lauréats montées dans le cadre du concours seront publiées sur les comptes officiels de la Commission sur les réseaux sociaux, dont Facebook, YouTube, Instagram, LinkedIn et Twitter, ainsi que sur le site web Europa et l'audiovidéothèque de la Commission.

À des fins de communication et de promotion élargies, les vidéos et photos des lauréats pourront être partagées et utilisées par des journalistes, agences nationales et autres organismes de l'UE sélectionnés, ou pour des activités promotionnelles telles que des expositions ou des publications (articles, blogs, etc.).

Les données à caractère personnel ne seront pas utilisées pour une prise de décision automatisée, notamment le profilage à des fins de marketing direct.

3. Quelles sont les bases juridiques du traitement de vos données à caractère personnel?

Le concours vidéo est organisé en tant qu'activité mettant en œuvre l'article 18, paragraphe 1, du règlement ICE, qui dispose que la Commission doit «sensibiliser le public à l'existence, aux objectifs et au fonctionnement de l'initiative citoyenne européenne au moyen d'activités de communication et de campagnes d'information, contribuant ainsi à la promotion de la participation active des citoyens à la vie politique de l'Union».

Les opérations de traitement des données à caractère personnel, liées à l'organisation, à la gestion, au suivi et à la promotion du concours (y compris les photos, les vidéos présentées lors du concours, et les enregistrements audiovisuels réalisés lors de la cérémonie de remise des prix à Bruxelles) nécessitent le consentement spécifique des personnes concernées conformément à l'article 5, paragraphe 1, point d), du règlement (UE) 2018/1725 (la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques).

Conformément à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/1725 relatif aux conditions applicables au consentement de l'enfant en ce qui concerne l'offre directe de services de la société de l'information aux enfants, «le traitement des données à caractère personnel relatives à un enfant est licite lorsque l'enfant est âgé d'au moins treize ans». Les enfants de moins de 13 ans ne peuvent pas participer au concours.

La signature du formulaire d'autorisation par les participants et leurs parents/tuteurs légaux est requise pour:

1. participer au concours (inscription, gestion du concours, présélection, partage des meilleures vidéos avec le contractant externe pour le suivi du prix);
2. filmer et/ou photographier les participants aux fins du concours, y compris leurs apparitions dans les vidéos;
3. promouvoir le concours et les cinq meilleures vidéos par les canaux de la Commission (par exemple: site Europa, comptes YouTube, Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram de la Commission);

4. promouvoir le concours et les cinq meilleures vidéos par des canaux externes (par exemple des journalistes, agences nationales, autres organismes de l'UE sélectionnés, ou pour des activités promotionnelles telles que des expositions ou des publications).

En signant le formulaire d'autorisation, les participants et leurs parents/tuteurs légaux consentent, en vertu de l'article 5, paragraphe 1, point d), du règlement (UE) 2018/1725, au traitement de leurs données à caractère personnel pour ces finalités spécifiques et à l'apparition des élèves dans les vidéos.

Le consentement peut être retiré à tout moment en prenant contact avec le responsable du traitement des données à l'adresse SG-ECI-INFO@ec.europa.eu.

4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons ultérieurement?

Aux fins de cette opération de traitement, le responsable du traitement peut recueillir les catégories de données à caractère personnel suivantes:

- *nom et prénom de l'enseignant(e) accompagnateur/trice;*
- *coordonnées de l'enseignant(e)/de l'école (adresse électronique, numéro de téléphone, nom de l'école, pays);*
- *nom et prénom de chaque étudiant(e) de l'équipe;*
- *date de naissance de chaque étudiant(e) de l'équipe;*
- *adresse de résidence des étudiant(e)s;*
- *signature des étudiant(e)s figurant dans le formulaire d'autorisation;*
- *nom et prénom des parents/tuteurs légaux, ainsi que leur signature figurant dans le formulaire d'autorisation;*
- *contenu audiovisuel: vidéo de la personne ou tout autre contenu à partir duquel la personne peut être visuellement reconnue [URL de la vidéo téléchargée sur une plateforme vidéo (YouTube/Vimeo)];*
- *langue de la vidéo;*
- *contenu écrit: transcriptions.*

Les vidéos filmées pour le concours ainsi que les photos et enregistrements audiovisuels réalisés pendant le concours et la cérémonie de remise des prix peuvent être publiés sur le site web du concours et sur d'autres sites web de la Commission, pour autant que les participants et leurs parents/tuteurs légaux aient donné leur consentement dans le formulaire d'autorisation.

5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?

Le responsable du traitement des données ne conserve vos données à caractère personnel que le temps nécessaire pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées ou traitées ultérieurement.

Toutes les données à caractère personnel liées à l'organisation et à la gestion du concours (y compris les informations données au moment de l'inscription, avant, pendant ou après le concours, et lors de la remise des prix) seront supprimées un an après la dernière action liée au concours.

Les vidéos produites par les participants dans le cadre du concours qui ne figurent pas dans la sélection finale seront conservées pendant un an maximum à compter de leur réception.

Les contenus promotionnels, audiovisuels et didactiques publiés, notamment les vidéos primées, seront conservés pour une durée indéterminée. Des contenus audiovisuels sélectionnés peuvent rester publiés ou être archivés en vue de leur conservation permanente, conformément aux dispositions de la liste commune de conservation des dossiers de la Commission [SEC(2022) 400], à des fins historiques en vue de documenter, préserver et rendre disponible le patrimoine historique et audiovisuel de la Commission et de l'Union européenne.

6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?

Toutes les données à caractère personnel sous forme électronique (courriels, documents, bases de données, lots de données téléchargés, etc.) sont conservées sur les serveurs de la Commission européenne. Toutes les opérations de traitement sont exécutées conformément à la [décision \(UE, Euratom\) 2017/46 de la Commission](#) du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne.

Les contractants de la Commission sont liés par une clause contractuelle spécifique régissant toute opération de traitement de données à caractère personnel pour le compte de la Commission, ainsi que par les obligations de confidentialité découlant du règlement général sur la protection des données («RGPD») [[règlement \(UE\) 2016/679](#)].

La Commission a pris un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles en vue de protéger vos données à caractère personnel. Les mesures techniques comprennent des actions appropriées visant à garantir la sécurité en ligne et à atténuer les risques de perte de données, de modification des données ou d'accès non autorisé, en tenant compte du risque posé par le traitement et la nature des données à caractère personnel traitées. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un besoin légitime de les connaître aux fins de l'opération de traitement concernée.

7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées?

L'accès à vos données à caractère personnel est accordé au personnel de la Commission chargé d'organiser et d'effectuer l'opération de traitement concernée, ainsi qu'aux autres membres du personnel de la Commission autorisés selon le principe du «besoin d'en connaître» et au personnel autorisé du contractant (Netcompany – Intrasoft S.A). Ces personnes respectent les conventions réglementaires et, le cas échéant, des règles de confidentialité supplémentaire.

Le contractant et le personnel de la Commission recevront les vidéos et le formulaire d'autorisation pour les enregistrements audiovisuels. Les vidéos recueillies seront communiquées au jury.

À des fins de communication et de promotion, les vidéos primées seront publiées sur le site web du concours et pourront être partagées et utilisées par des journalistes, agences nationales et autres organismes de l'UE sélectionnés, ou pour d'autres activités promotionnelles telles que des expositions ou des publications (telles que des articles, des blogs, etc.).

Les prestataires de services chargés de l'organisation (par exemple des consultants en communication) sont contractuellement tenus de traiter les données à caractère personnel conformément aux instructions du responsable du traitement des données et au nom de celui-ci, de préserver la confidentialité de toutes données qu'ils traitent et de protéger ces dernières contre tout accès, toute utilisation ou toute rétention non autorisés.

Cookies

Les cookies (ou témoins de connexion) sont de courts fichiers texte stockés par un site web sur l'appareil d'un utilisateur (ordinateur, tablette ou téléphone). Ils sont utilisés pour permettre le fonctionnement technique d'un site web (cookies fonctionnels) ou pour recueillir des statistiques (cookies analytiques).

L'inscription au concours s'effectue par l'intermédiaire d'un site web de la Commission. Les cookies que la Commission utilise à cet effet sur l'appareil de la personne qui s'inscrit sont couverts par la politique de la Commission en la matière, disponible à l'adresse suivante: https://european-union.europa.eu/cookies_fr. Ces cookies ne sont pas indispensables au fonctionnement du site, mais ils facilitent votre navigation. Les personnes concernées peuvent supprimer ou bloquer ces cookies en supprimant l'historique de leur navigateur. Tous les cookies des sites que les personnes concernées ont visités à partir de leur navigateur seront ainsi supprimés. Veuillez toutefois noter que certaines données stockées peuvent également être perdues (par exemple, les informations de connexion stockées ou les préférences relatives au site web).

Pour gérer et désactiver les cookies, les personnes concernées peuvent suivre les instructions à ce sujet pour chaque type de navigateur:

- [Microsoft Edge](#)
- [Internet Explorer](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- [Google Chrome](#)
- [Safari](#)
- [Opera](#)

Après que vous aurez consulté le site web du concours et que vous aurez procédé à votre inscription, nous conserverons l'historique de votre navigation web pendant une durée maximale de 13 mois. Ces informations seront ensuite supprimées. Les opérations de collecte, d'agrégation et d'anonymisation sont effectuées au centre de données de la Commission européenne dans le respect des mesures de sécurité adéquates.

Les cookies sont conservés par Europa Analytics, le service de la Commission européenne mesurant l'efficacité des sites web de cette dernière sur Europa. Pour de plus amples informations, voir: https://european-union.europa.eu/europa-analytics_fr

Ces cookies ne sont pas indispensables au fonctionnement du site, mais ils facilitent votre navigation. La plupart des navigateurs modernes peuvent être configurés de manière à empêcher l'enregistrement de cookies sur votre appareil, mais vous risquez alors de devoir indiquer certaines de

vos préférences à chaque visite d'un site/d'une page et certains services et fonctionnalités pourraient ne pas être disponibles (la connexion au moyen d'un profil, par exemple).

Les informations contenues dans les cookies ne servent pas à identifier personnellement les personnes concernées, et la Commission en contrôle pleinement les données. Ces cookies ne sont jamais utilisés à d'autres fins que celles indiquées ici.

Si vous ne souhaitez pas que vos données à caractère personnel figurent dans nos statistiques anonymisées et agrégées, vous pouvez choisir cette option sur notre page relative aux cookies. Vous pouvez notamment gérer et/ou supprimer ces cookies comme vous le souhaitez.

Outils informatiques de tiers, y compris les réseaux sociaux

Nous utiliserons des outils informatiques de tiers afin de fournir des informations sur le concours et d'en faire la promotion par l'intermédiaire de canaux de communication largement utilisés, y compris des réseaux sociaux. Pour de plus amples informations concernant l'utilisation des réseaux sociaux par la Commission européenne, veuillez consulter le registre des activités de traitement sous la référence DPR-EC-00073 (utilisation des réseaux sociaux par la Commission européenne).

Pour participer au concours, la vidéo doit être téléchargée sur Vimeo ou YouTube. Nous utiliserons le lien que vous nous enverrez dans le formulaire d'inscription pour présenter la vidéo sur le forum et la page web de l'ICE et pour renvoyer à YouTube, Facebook, Twitter et Instagram à partir de notre site web.

Afin de protéger votre vie privée, l'utilisation que nous faisons d'outils informatiques de tiers pour nous connecter à ces services ne paramètre pas de cookies lorsque les pages de notre site web sont chargées sur votre ordinateur (ou sur d'autres appareils). Vous n'êtes pas non plus immédiatement redirigé vers ces réseaux sociaux ou ces autres sites web. Ce n'est qu'au cas où vous cliqueriez sur un bouton ou sur la commande «play» d'une vidéo pour la visionner qu'un cookie de la société de médias sociaux concernée sera installé sur votre appareil.. Si vous ne cliquez sur aucun bouton de médias sociaux ou de vidéos, aucun cookie ne sera installé par des tiers sur votre appareil.

Au moment de visualiser des contenus de tiers sur nos sites web, un message vous avertira qu'il est nécessaire d'accepter les conditions spécifiques de ces tiers, y compris leur politique en matière de cookies, sur lesquelles la Commission n'exerce aucun contrôle.

Nous encourageons les utilisateurs à lire attentivement les politiques de protection de la vie privée de [YouTube](#), [Vimeo](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Instagram](#) avant d'utiliser ces médias. Chaque entreprise y détaille sa politique en matière de collecte et de traitement ultérieur des données à caractère personnel, ainsi que l'utilisation de ces données, les droits des utilisateurs et les façons dont ces derniers peuvent protéger leur vie privée lors de l'utilisation de ces services.

L'utilisation d'outils informatiques de tiers ne signifie en aucun cas que la Commission européenne approuve ces outils ou leur politique d'utilisation des données. Dans le cas où un ou plusieurs outils informatiques de tiers seraient temporairement indisponibles, nous déclinons toute responsabilité pour les interruptions de service dues à une défaillance de leur part.

8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?

Vous avez des droits spécifiques en qualité de «personne concernée» au titre du chapitre III (articles 14 à 25) du règlement (UE) 2018/1725, en particulier le droit de consulter vos données à caractère personnel et de les rectifier si elles sont inexactes ou incomplètes. Sous certaines conditions, vous avez le droit de supprimer vos données à caractère personnel, d'en restreindre le traitement et de vous opposer à ce traitement, ainsi que le droit à la portabilité de vos données.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, effectué de manière licite conformément à l'article 5, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) 2018/1725, pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous avez consenti à fournir vos données à caractère personnel au responsable du traitement des données pour l'opération de traitement dont il est question ici. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en informant le responsable du traitement des données, en contactant l'unité SG A.1 par courrier électronique à l'adresse SG-ECI-INFO@ec.europa.eu. Le retrait de votre consentement ne porte pas atteinte à la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le responsable du traitement des données, ou en cas de litige, le délégué à la protection des données. Si nécessaire, vous pouvez également vous adresser au Contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées sont mentionnées au point 9 ci-après.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez préciser lesquelles [en indiquant leurs références, comme celle mentionnée au point 10 ci-dessous] dans votre demande.

9. Coordonnées

- Responsable du traitement des données

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725, si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations ou si vous souhaitez introduire une réclamation concernant la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable du traitement des données (SG-ECI-INFO@ec.europa.eu).

- Délégué à la protection des données (DPD) de la Commission

Vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données (DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu) au sujet des questions relatives au traitement de vos données à caractère personnel en vertu du règlement (UE) 2018/1725.

- Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

Vous avez le droit de saisir le Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu) pour introduire une réclamation si vous estimez que les droits dont vous jouissez en vertu du règlement (UE) 2018/1725 ont été enfreints à la suite du traitement de vos données à caractère personnel effectué par le responsable de ce traitement.

10. Où trouver de plus amples informations?

Le délégué à la protection des données (DPD) de la Commission publie le registre de toutes les opérations de traitement de données à caractère personnel de la Commission européenne qui ont été documentées et ont été notifiées au DPD. Vous pouvez consulter ce registre à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/dpo-register>.

L'opération de traitement spécifique dont il est question ici a été consignée dans le registre public du DPD sous la référence suivante: DPR-EC-09286.